

Communiqué de presse
20 janvier 2026



Résidence Prisme ADAGP x Cité internationale des arts : 3 lauréats pour la 5^e édition

Afin de favoriser la mobilité des artistes de la scène française, l'[ADAGP](#) et la [Cité internationale des arts](#) se sont associés en 2021 pour mettre en place [un dispositif de soutien](#) permettant à trois artistes basés hors Île-de-France, dont un photographe émergent qui travaille sur un projet portant sur les enjeux écologiques, de bénéficier pendant trois mois d'une résidence de recherche et de l'accompagnement professionnel de la Cité internationale des arts.

Pour cette 5^e édition, le jury était composé de **Bénédicte Alliot** (directrice générale de la Cité internationale des arts), **Anne Le Troter** (artiste) et **Marion Vasseur-Raluy** (directrice du centre d'art de Brétigny). Il a choisi, parmi 140 candidatures reçues, celles de :

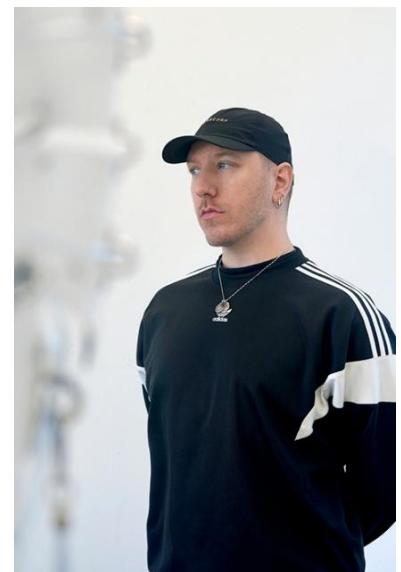
**Charles-Arthur Feuvrier (installation), Théa Guéniot (photographie)
et Floryan Varennes (installation)**



Charles-Arthur Feuvrier
Crédit : Robin Plus



Théa Guéniot
Crédit : Raphaël Kondé



Floryan Varennes
Crédit : Floryan Varennes
et Baptiste Jan

Les lauréats bénéficient d'une résidence de trois mois à la Cité internationale des arts, d'une bourse de vie d'un total de 6 000 €, ainsi que d'un accompagnement artistique et professionnel et d'une mise en réseau assurés par la Cité internationale des arts.

La résidence de la photographe travaillant sur un projet écologique a reçu le soutien d'Alexandre Tzonis et Liane Lefaivre.



À propos de l'ADAGP

Créée en 1953, l'ADAGP est une société française de perception et de répartition des droits d'auteur. Elle intervient dans le domaine des arts visuels.

Forte d'un réseau mondial de 56 sociétés sœurs, elle représente aujourd'hui plus de 260 000 artistes dans toutes les disciplines : peinture, sculpture, photographie, architecture, design, bande dessinée, manga, illustration, street art, création numérique, art vidéo, etc. De plus, l'ADAGP encourage la scène artistique en initiant et en soutenant financièrement des projets propres à animer et valoriser la création, et à en assurer la promotion à l'échelle nationale et internationale.

www.adagp.fr



À propos de la Cité internationale des arts

La Cité internationale des arts est la plus grande résidence artistique au monde. Elle rassemble au cœur de Paris depuis 1965 plus de 300 artistes, de toutes origines et de toutes générations, et leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines (arts visuels, musique, spectacle vivant, cinéma, architecture, écriture, etc.).

Sur des périodes de deux mois à un an, dans le Marais ou à Montmartre, la Cité internationale des arts, fondation reconnue d'utilité publique, leur offre un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnels du milieu culturel et les publics, et un accompagnement sur mesure.

En collaboration avec ses nombreux partenaires, elle diffuse chaque année plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet, et développe des programmes de résidence ciblés.

Elle conçoit tout au long de l'année une programmation artistique et culturelle foisonnante, pluridisciplinaire et protéiforme (ateliers ouverts, expositions, concerts, performances, débats d'idées...), valorisant notamment le travail des artistes qui sont ou ont été résidents, tout en affirmant le rôle de la résidence comme moment de dialogue et d'expérimentation.

www.citeinternationaledesarts.fr

Contacts presse :

ADAGP – Marine BERNIER – 01 84 25 34 99 – marine.bernier@adagp.fr

Cité internationale des arts – Shantal MENÉNDEZ ARGÜELLO – 01 44 78 25 70 – shantal.menendezarguello@citedesartsparis.fr